

Présentation brève et synthétique BP 2019

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune.
Elle sera disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2019 est bâti sur les bases du rapport d'orientations budgétaires voté en conseil municipal le 07 mars 2019, il est établi avec la volonté de :

- limiter l'endettement tout en poursuivant le programme d'investissement engagé
- maîtriser les dépenses,
- ne pas augmenter les taux de fiscalité, pour la 10ème année consécutive

- Budget 2019 :

<i>Dépenses prévisionnelles de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	2 175 704,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 999 030,00
014	Atténuations de produits	1 500,00
65	Autres charges de gestion courante	1 231 023,00
66	Charges financières	231 320,00
67	Charges exceptionnelles	12 100,00
022	Dépenses imprévues	200 000,77
023	Virement à la section d'investissement	1 814 078,85
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 351,38
	TOTAL DEPENSES	9 812 108,00

<i>Recettes prévisionnelles de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
013	Atténuations de charges	30 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	157 430,65
73	Impôts et taxes	4 397 476,00
74	Dotations, subventions et participations	3 593 616,00
75	Autres produits de gestion courante	107 800,00
77	Produits exceptionnels	7 800,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 408 759,43
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	109 225,92
	TOTAL RECETTES	9 812 108,00

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population aux impôts locaux, aux dotations de l'Etat, à diverses subventions

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les salaires du personnel municipal, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer...

Les Associations, forces vives de notre territoire, ont été soutenues en 2018 à la hauteur des années précédentes.

La prévision 2019 préserve l'action associative.

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à court, moyen ou long terme

L'équilibre de la section d'investissement est assuré par l'épargne brute de la section de fonctionnement

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

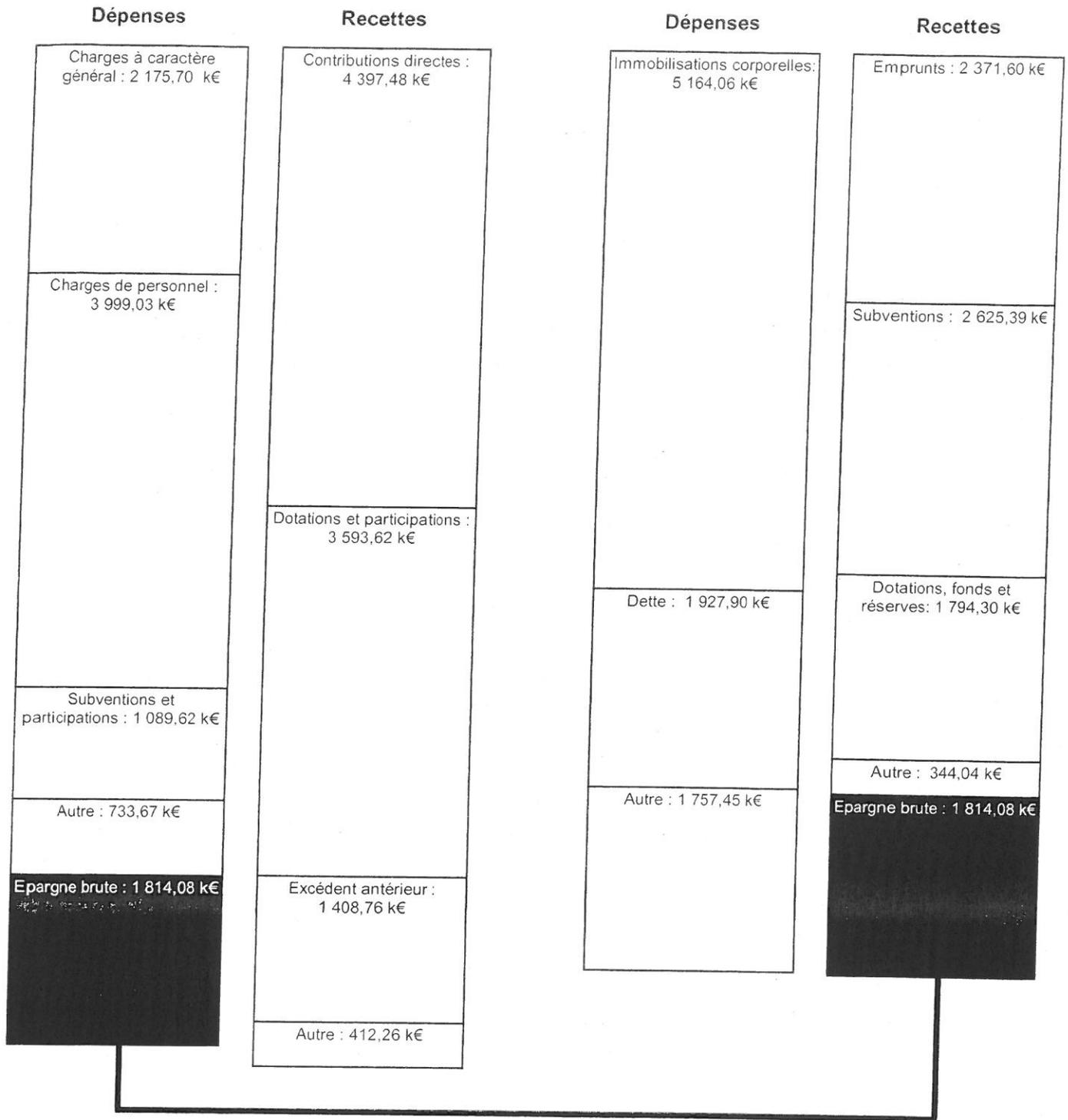
- en dépenses : celles faisant varier le patrimoine de la collectivité: acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, études et travaux ...

- en recettes : celles dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement en lien avec les projets d'investissement retenus...

Dépenses prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
13	Subventions d'investissement reçues	64 893,40
16	Emprunts et dettes assimilés	1 927 900,68
20	Immobilisations incorporelles	95 630,00
204	Subventions d'équipement versées	1 015 330,00
21	Immobilisations corporelles	5 164 064,00
23	Immobilisations en cours	234 809,28
45	Comptabilité distincte rattachée	10 169,78
001	Déficit d'investissement reporté	127 390,94
020	Dépenses imprévues	100 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	109 225,92
	TOTAL DEPENSES	8 849 414,00

Recettes prévisionnelles d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 794 299,77
13	Subventions d'investissement reçues	2 625 391,00
16	Emprunts et dettes assimilés	2 371 602,00
45	Comptabilité distincte rattachée	81 691,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 814 078,85
024	Produits des cessions d'immobilisations	115 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 351,38
	TOTAL RECETTES	8 949 414,00

- Représentation graphique du budget principal -



- Dette -

Tableau synthétique

	Encours de la dette
COMMUNE DE FRESNES-SUR-ESCAUT	7 534 917,10
Total	7 534 917,10

La commune n'a pas réalisé d'emprunt depuis 2009.

Est prévue au BP 2019 la réalisation d'un emprunt de 1.000.000€ sur 20 ans, à taux fixe, notamment pour le financement des travaux tels que projetés sur les bâtiments scolaires en lien avec la Dotation Politique de la Ville, la réhabilitation des Cités Hardy & Ballanger, la réhabilitation du dojo Delaune.

Un prêt-relais subvention est également prévu au BP 2019 pour 1.369.902€ - conformément aux notifications reçues, à taux variable et remboursement du capital in fine (possibilité de remboursement anticipé).

Ces deux tableaux intègrent les deux réalisations d'emprunt.

La population 2017 est retenue pour ce graphique, soit 7667 habitants.

Le prêt relais n'augmente que provisoirement l'encours de la dette. L'encours hors prêt relais s'élève à 6.165.015,10€, soit un encours de la dette par habitant ramené à 804.09€, ce qui demeure sous la moyenne nationale 2016. La commune demeure actrice de son investissement.

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus

